TABLE RONDE
FRANÇAISE



Règlement Tremplin - Exposition exclusivement réservée aux amateurs

ARTICLE 1
La Table Ronde Française de Vire organise une exposition à la salle Polinière, 4 Place Ste-Anne à Vire les **20 et 21 mars 2027**
Le Tremplin de Peinture & de Sculpture de la Table Ronde est réservé aux amateurs.

ARTICLE 2
Le droit de participation est fixé à :

- 20€ pour 3m linéaire,
- 7€ par mètre supplémentaire,
- Maximum 2 œuvres par panneau.

Chaque artiste présentera 3 œuvres minimum, d'un format au choix.
Les œuvres à panneaux multiples (diptypes, triptyques...) seront acceptées, mais limitées à une œuvre par artiste (1 tryptique comptant pour une œuvre sur les 3 exposées par l'artiste).

Ne seront pas exposées :

- Plus de 6 œuvres par artiste,
- Plus de 1 œuvre déjà réservée,
- Les copies ou plagiats

Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les envois :

- Ne comportant pas 3 œuvres entrant dans ces critères,
- Dont l'inscription ne serait pas réglée,
- Parvenue incomplète ou hors délai.

ARTICLE 3
Les inscriptions seront validées dès la réception de vos éléments complets : photos, prix, nom et nature de l'œuvre ainsi que règlement des droits d'exposition.

ARTICLE 4
Les œuvres devront être remises :

À la salle Polinière (4 Place Ste-Anne – 14500 VIRE) : le **vendredi 19 mars 2027 (Avant 12h00)**

Les œuvres devront être reprises le **dimanche 21 mars 2027 à 19 h 00**.
Les envois et retours des œuvres seront assurés par les artistes ou ayant droit avec justificatif signé de l'artiste, par tout moyen à leur convenance, sous leur seule responsabilité, frais de port à leur charge.

ARTICLE 5
Chaque artiste devra assurer ses œuvres pour la durée de l'exposition contre tout risque de vol ou de destruction partielle ou totale.

ARTICLE 6
Toutes les toiles devront être munies d'accessoires nécessaires à leur accrochage.

En outre, elles porteront au dos :

- Le NOM et PRÉNOM de l'artiste,
- Le TITRE de l'œuvre,
- L'ADRESSE de l'artiste,
- Le PRIX de vente de l'œuvre pour l'exposition.

ARTICLE 7
Le jury d'accrochage sélectionnera le nombre d'œuvres qu'il estimera nécessaire, selon la qualité, comme premier critère et en fonction des possibilités d'accrochage de la salle d'exposition, en second lieu. Les décisions du jury seront sans appel.

ARTICLE 8
Les exposants devront indiquer leurs prix en tenant compte des **15 %** que les organisateurs retiendront sur les ventes.

ARTICLE 9
Les exposants devront présenter leurs œuvres telles qu'elles seront mises à prix, exemple : une œuvre ne pourra être présentée encadrée si elle est vendue sans le cadre.

ARTICLE 10
Le comité d'organisation décline toute responsabilité pour les dommages qui pourraient éventuellement être causés aux œuvres au cours du transport, de manutention, d'accrochage et pendant la durée de l'exposition (où elles seront manipulées avec soin).
Obligation est faite aux exposants de renoncer à tout recours contre le Comité d'Organisation (la Table Ronde de Vire) et d'obtenir de leur assurance la même renonciation sans réserve.

ARTICLE 11
En cas de force majeure, le tremplin de la biennale de peinture et sculpture de Vire pourra être annulé sans préavis, sans que les artistes prétendent à quelques dommages que ce soit.

ARTICLE 12
Cinq (5) Prix seront décernés dont 5 accessits à la Biennale de Peinture et de Sculpture de 2028 Salle du Vaudeville (exposition professionnelle) qui permettront aux artistes amateurs d'être invité à exposer.

ARTICLE 13
Toute correspondance sera adressée à :

Hôtel de France
4, rue D'Aignaux - Vire
14500 VIRE NORMANDIE

ARTICLE 14
L'envoi de toute œuvre à l'exposition implique de la part de l'exposant un acquiescement sans réserve, tant aux prescriptions du présent règlement qu'aux décisions du Comité.
Le Comité d'Organisation se réserve le droit de statuer sur les cas non prévus au présent règlement.

VERNISSAGE : Les artistes amateurs sont cordialement invités à assister au vernissage officiel qui aura lieu le vendredi 19 mars à 18 h 00 à la salle Polinière.

Bulletin d'inscription Tremplin

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville :.....

Téléphone : .....

Adresse de messagerie : .....

Site Web : https://.....

Liste & prix de vos œuvres

Nom de l'œuvre	Nature (huile, aquarelle, acrylique, sculpture, etc.)	Dimensions (Longueur x Hauteur)	Prix de vente (Avec ou sans cadre ?)

Tenant compte d'une commission sur vente de 15% perçue par la Table Ronde de Vire

Par la présente, j'accepte le règlement de la Biennale de Peinture et de Sculpture de Vire.

Date et signature :